

FORMULAIRE CARTE SCOLAIRE 2024-2025

Cadre réservé à la Maison de la Mobilité			
N° de carte :		Date de réception du dossier :	
Ligne attribuée matin :	soir :	Carte délivrée le :	
Pré-inscription fournie :	Oui Non	Renouvellement :	Oui Non

Renseignement sur l'enfant scolarisé

Nom* : Prénom* :

Date de naissance* :/...../..... Téléphone (de l'enfant) :

Sexe* : Féminin Masculin

Etablissement scolaire* : Classe* (sept. 2024) :

Arrêt de bus SMTUT* (le plus proche du domicile) :

Interne : Oui Non (fournir justificatif)

Renseignements sur le représentant légal

Nom* : Prénom* :

Adresse* : Ville* :

Téléphone (fixe) : Portable :

Adresse mail* :

*champs obligatoires

Documents à joindre au dossier d'inscription

- Une copie de la carte d'identité de l'enfant ou du livret de famille (**pas dans le cas d'un renouvellement ou si cela n'a pas été fourni les années précédentes**).
- Présentation d'un **justificatif de domicile parental** (factures EDF, Téléphone).
- 2 photos d'identité récentes de l'enfant scolarisé (1 seule en cas de renouvellement).

Le dossier scolaire doit être envoyé par mail ou par courrier avant le vendredi 12 juillet 2024

Les cartes pourront être récupérées et éditées :

- **A partir du 16 juillet 2024 à la Maison de la Mobilité**

Lors des permanences de la Maison de la Mobilité :

- **Vendredi 28 juin au Lycée Germaine Tillion de 9h à 12h et de 13h30 à 17h**
 - **Le lundi 1^{er} juillet 2024 de 13h30 à 17h au Lycée Jean Zay**
 - **Le mardi 2 juillet 2024 de 13h30 à 17h au Lycée Jean Zay**
 - **Lundi 15 juillet 2024 à la Mairie de Peschadoires de 8h30 à 12h**
- **Lundi 2 septembre 2024 au Collège Ste Jeanne d'Arc (horaires de rentrée)**
- **Samedi 7 septembre 2024 au Forum des Associations de Thiers de 10h à 17h**

La carte scolaire est valable sur l'ensemble du réseau SMTUT (lignes scolaires attribuées aux horaires scolaires et lignes urbaines en dehors des temps scolaires) du 2 septembre 2024 au 31 août 2025.

La carte scolaire SMTUT concerne les élèves scolarisés sur Thiers et Peschadoires dont le domicile parental se situe sur l'une de ces deux communes.

Lors de l'inscription, une ligne a été attribuée à votre enfant pour les horaires scolaires. Il est donc demandé à l'élève de prendre la ligne qui est mentionnée sur sa carte principalement. Le conducteur se réserve le droit de refuser la montée d'un élève s'il n'emprunte pas la ligne indiquée créant ainsi une surcharge dans le bus et pénalisant l'un de ses camarades devant emprunter cette ligne.

Votre enfant peut avoir la carte scolaire papier et numérique à la fois. En cas de perte de la carte scolaire papier, la carte vous sera facturée 5€.

L'accès aux véhicules est réservé aux personnes munies d'un titre de transport valable. Tout voyageur doit préparer son titre de transport avant sa montée dans le bus. Toute fraude commise pourra être passible d'une amende (voir règlement de Keolis).

Pour les élèves externes, il est possible d'emprunter les lignes urbaines, sous réserve des places disponibles. En effet, les lignes urbaines étant ouvertes au grand public, les places ne peuvent être garanties à l'avance.

Signature du représentant légal :

Cachet de l'établissement scolaire 2024-2025 ou certificat de scolarité (obligatoire) :

Bon à savoir ! Votre carte est disponible sur l'application MyBus !

Créer votre carte scolaire directement sur l'application MyBus ! Comment ça fonctionne ?

- Téléchargez l'application MyBus ;
- Créez-vous un compte ;
- Sélectionner le titre carte scolaire 2024-2025 que vous souhaitez obtenir pour le réseau SMTUT ;
- Validez l'achat « gratuit »
- Envoyer ensuite les justificatifs demandés par mail pour valider votre titre de transport. Pour les élèves résidant à Thiers et Peschadoires
 - o Attestation de scolarité ;
 - o Justificatif de domicile ;
 - o Formulaire d'inscription dûment complété
- Validez ensuite votre titre de transport à l'aide du QR Code dans le bus ;
- Présentez votre titre au conducteur lors de votre montée dans le bus.



C'est malin ! Je gagne du temps et je ne perds pas ma carte de bus !

Les systèmes d'informations SMTUT



[Alerte info SMS](#)



[Page Facebook](#)



[Où est mon bus ?](#)



[Mails](#)